



Communiqué

L'école de natation de Lausanne rouvre à Mon-Repos sous les couleurs du Lausanne Aquatique

Dans une ville d'eau et de piscines, l'apprentissage de la nage représente un enjeu dès le plus jeune âge à Lausanne. Interrompus en raison de travaux de rénovation, les cours de l'école de natation reprennent à Mon-Repos, ce mois de mars 2025, au sein du Lausanne Aquatique. La Ville subventionnera les cours de base (EN1 et EN2) à hauteur de 60 francs par semestre et par enfant habitant Lausanne, afin d'assurer un accès au plus grand nombre.

«La Municipalité se réjouit de la reprise des cours de l'école de natation à Mon-Repos au mois de mars prochain. Nous les avons confiés à un club de natation de la ville, comme cela se fait dans d'autres villes en Suisse. Le Lausanne Aquatique est un club expérimenté qui apprend chaque année à 2500 enfants à nager et à être à l'aise dans l'eau» explique Émilie Moeschler, conseillère municipale en charge de la direction des Sports et de la cohésion sociale. «Cela permet également de proposer une offre de cours identique dans les piscines lausannoises, notamment à Mon-Repos et à la Vaudoise aréna».

«Des discussions avaient déjà eu lieu avec le club par le passé» explique Myriam Pasche, cheffe du Service des sports. «Nous avons saisi l'occasion de la fermeture pour travaux de Mon-Repos en 2023 pour analyser les options possibles. Le regroupement au sein d'une même structure était la plus pertinente» conclut-elle. A la fermeture de la piscine de Mon-Repos, l'école de natation de la Ville accueillait 400 enfants.

«Pour s'assurer que l'offre reste accessible pour les familles, la Municipalité a décidé d'introduire une subvention de 60.- par semestre et par enfant habitant Lausanne » précise Émilie Moeschler. A noter que cette subvention concerne uniquement l'apprentissage des bases de la nage et de la sécurité dans l'eau (cours Ecole de natation 1 «Apprendre à flotter et se déplacer» et Ecole de natation 2 «Apprendre à nager»). «Nous remercions la Ville de Lausanne pour sa confiance. La reprise de l'école de natation de Mon-Repos nous permet de renforcer et d'harmoniser la formation de base pour l'ensemble des enfants de Lausanne dès l'âge de 4 ans» se réjouit Nicolas Balthasar, président du Lausanne Aquatique.

Les cours débuteront le 4 mars à Mon-Repos. Les informations et inscriptions seront disponibles sur le site internet du club dès le 20 janvier 2025 : www.lausanneaquatique.ch

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Émilie Moeschler, conseillère municipale, Direction des sports et de la cohésion sociale, tél. +41 21 315 42 00**
- **Myriam Pasche, cheffe du Service des sports, tél. +41 21 315 14 01**
- **Nicolas Balthasar, président du Lausanne Aquatique, tél. +41 21 566 16 90**

Lausanne, le 10 janvier 2025